



# Certificat



Certificat en vertu de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

## I.1 Numéro du document

79/8521/141220221628

## I.2 Type d'opérateur

- Operateur  
 Groupe d'opérateurs

## I.3 Opérateur

**DE BOUSSENTIN EARL**

85 Route de Limoges  
79230 Vouillé - France

## I.4 Organisme de contrôle

**ECOCERT FRANCE SAS**

FR-BIO-01  
Lieuudit Lamothe Ouest  
32600L'Isle Jourdain  
FRANCE

## I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs

Production

## I.6 Catégorie ou catégories de produits visés à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du conseil et méthodes de production

- (A) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux  
•production biologique, sauf durant la période de conversion
- (E) Aliments pour animaux  
•production de produits biologiques

## II.1 Répertoire des produits

### Céréales

Blé tendre	Biologique
Sarrasin	Biologique
Autres céréales et grains	Biologique

### Cultures fourragères

Luzerne	Biologique
Phacellia	Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

## I.7 Date et lieu

14/12/2022-l'Isle Jourdain  
Le Directeur Général,  
Thierry STOEDZEL

## Signature

## I.8 Validité

Certificat valide du **07/06/2022** au **31/03/2024**

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certificat.ecocert.com>, faisant foi.

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite





# Certificat



Certificat en vertu de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques	
<b>I.1 Numéro du document</b> 79/8521/141220221628	<b>I.2 Type d'opérateur</b> <input checked="" type="checkbox"/> Operateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs
<b>I.3 Opérateur</b> <b>DE BOUSSENTIN EARL</b> 85 Route de Limoges 79230 Vouillé - France	<b>I.4 Organisme de contrôle</b> <b>ECOCERT FRANCE SAS</b> FR-BIO-01 Lieuudit Lamothe Ouest 32600L'Isle Jourdain FRANCE
<b>Cultures fourragères</b> Autres plantes fourragères <b>Foin et fourrage</b> Foin et fourrage <b>Légumineuses, oléagineux &amp; protéagineux</b> Lin Tournesol Pois chiches Lentille Féverole Cameline Colza Pois <b>Surface de biodiversité</b> Prairie temporaire	Biologique Biologique Biologique Biologique Biologique Biologique Biologique Biologique Biologique Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.		
<b>I.7 Date et lieu</b> 14/12/2022-l'Isle Jourdain Le Directeur Général, Thierry STOEDZEL	<b>Signature</b> 	<b>I.8 Validité</b> Certificat valide du <b>07/06/2022</b> au <b>31/03/2024</b>
Seule la version électronique disponible au lien suivant : <a href="https://certificat.ecocert.com">https://certificat.ecocert.com</a> , faisant foi. AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite		

